

THE WALL STREET JOURNAL  
WSJ.com

AVIS Décembre 14, 2008, 4:37 PM ET

**Justice, Interrompue**

***Le Tribunal Khmer Rouge du Cambodge risque de devenir une imposture.***

Par JAMES A. GOLDSTON

Aucun tribunal ne peut être considéré comme légitime si les juges et les procureurs se soumettent à un diktat politique. Malheureusement, le tribunal de Phnom Penh soutenu par les Nations Unies enquêtant et poursuivant les principaux responsables des crimes du Khmer Rouge au Cambodge est à risque de le faire.

La Cour, appelée les Chambres extraordinaires au sein des tribunaux du Cambodge, a mis en accusation seulement cinq personnes pour le meurtre de près de deux millions de personnes entre 1975 et 1979. La semaine dernière, le Co-procureur international du tribunal, Robert Petit, a proposé qu'un nombre non-divulgué d'autres suspects soit formellement enquêtés - un prélude à l'acte d'accusation. Selon un communiqué de presse du bureau de M. Petit daté du 8 décembre, son homologue local, le Co-procureur Chea Lang, opposa cette manœuvre. Parce que le processus de règlement des différends entre les procureurs est confidentiel, les raisons de Mme Lang de s'opposer à des enquêtes supplémentaires ne sont pas connues.

M. Petit a déposé une « déclaration de désaccord » indiquant son engagement à aller de l'avant avec des accusations supplémentaires. Dans le cadre de la structure complexe de la Cour, il peut le faire s'il est autorisé par la chambre préliminaire, un organe de la Cour chargée de superviser les poursuites avant le procès et le règlement des différends entre les Co-procureurs et les Co-juges. Le Premier ministre Hun Sen a, auparavant, suggéré que de juger « quatre ou cinq » personnes serait suffisant. Bien que la plupart des fonctionnaires cambodgiens aujourd'hui disent que le gouvernement ne limiterait pas le nombre de personnes accusées, l'attitude persiste que juger plus de personnes serait peut-être nuisible ou déstabilisant. Faute d'accord entre les deux Co-procureurs, les juges de la Cour seront demandés de régler le différend.

Si jamais il y eu un moment pour montrer que la Cour n'est pas un outil du gouvernement cambodgien, c'est celui-là. Malheureusement, les règles du tribunal prévoient que cette question doit être adressée hors de la vue du public. Tous doivent comprendre, toutefois, que la légitimité même du tribunal pour les Cambodgiens et la communauté internationale est en cause. La Cour doit fonctionner de manière aussi transparente que possible dans les prochains jours.

Ce sera difficile, étant donné que la Cour est le fruit de 10 années de négociations entre l'ONU et le gouvernement cambodgien. Comme un tribunal hybride, il a une fâcheuse structure. Les Co-procureurs et les Co-juges d'instruction nationaux et internationaux doivent se mettre d'accord avant d'avancer aux grandes décisions. Lorsque le consensus ne peut être obtenu, une « super-majorité » composée d'au moins un juge international est requis pour la plupart des actions significatives. Ce fragile accord a donné lieu à beaucoup de scepticisme sur la capacité de la Cour d'inverser une longue histoire cambodgienne d'ingérence dans les activités judiciaires.

Au cours de la dernière année, aussi, de graves allégations de pratiques d'emploi corrompues sur la partie cambodgienne du tribunal ont émergé. L'ONU a enquêté sur la question en Septembre, mais n'a pas communiqué ses conclusions. Un manque d'ouverture généralisée à la Cour n'a pas aidé. Il s'agit d'une situation particulièrement grave, puisque les décisions à venir seront potentiellement vulnérables à des contestations judiciaires paralysantes.

Cependant, le plus grand défi de la Cour est de loin le nouveau barrage empêchant de nouvelles poursuites. Il a longtemps été suggéré que la limitation des charges pour les cinq accusés - tous anciens Khmers rouges, sans lien avec aucun des hauts dirigeants du gouvernement actuel - est un élément central de la « négociation tacite » qui a conduit le gouvernement à accepter la Cour. Un certain nombre de personnalités de premier plan dans le gouvernement actuel semble craindre les conséquences potentielles de l'établissement d'un modèle de transparence et de responsabilité qui pourrait être appliqué plus généralement. Compte tenu de l'ampleur des crimes et l'ampleur de la responsabilité pénale, toute procédure judiciaire qui réduit arbitrairement son attention uniquement à ces individus serait une imposture.

Il est temps pour les gouvernements donateurs qui soutiennent la Cour – y compris le Japon, la France et les États-Unis, qui a récemment promis sa première contribution - d'insister que la Cour fonctionne comme un tribunal de droit. Moins que cela serait une trahison de la mémoire de deux millions de morts et de nombreux autres qui ont souffert des blessures physiques et psychologiques. A la fois les victimes du Khmer Rouge et la prochaine génération de Cambodgiens méritent un compte judiciaire honnête de l'une des pires atrocités du 20e siècle.

**M. Goldston est le directeur exécutif de l'Open Society Justice Initiative, qui a fourni des conseils et une assistance technique au cours des premières étapes du tribunal.**

Copyright 2008 Dow Jones & Company, Inc Tous droits réservés

Cette copie est pour votre usage personnel et non-commercial seulement. La distribution et l'utilisation de ce matériel sont régies par notre accord d'abonné et par loi sur les droits d'auteur. Pour l'usage non personnel ou pour commander des copies multiples, veuillez contacter Dow Jones Reprints au 1-800-843-0008 ou visitez [www.djreprints.com](http://www.djreprints.com).